Le dernier jour d'un condamné : <u>Le genre de l'œuvre</u>

. Pourquoi ne peut-on pas parler d'un journal intime?

Le journal intime est caractérisé par les points suivants :

- a) Le Journal intime. est daté : heure, jour, mois et année. <u>Ici, seul est mentionné le lieu</u> de l'écriture. On ignore même le jour où a lieu l'exécution.
- b) Dans un Journal intime, il y a identité absolue entre l'auteur (= la personne réelle qui écrit le livre) et le narrateur (= celui qui raconte) <u>Ici, l'auteur est Victor Hugo et le narrateur qui dit « je » est un condamné à mort fictif. On ne peut donc les confondre. Il s'agit donc plutôt d'un pseudo-journal relevant de la fiction.</u>

II. <u>Pourquoi ne peut-on pas parler d'une autobiographie ?</u>

- -L'autobiographie est caractérisée par les points suivants :
- Une autobiographie est un « récit rétrospectif en prose qu'une personne fait de sa propre existence, lorsqu'elle met l'accent sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité ».
- a) Le dernier jour d'un condamné est bien un récit, mais il n'est pas rétrospectif : pour l'essentiel, il n'est pas rédigé au passé, mais au présent de l'indicatif.
- b) Le « je » ne renvoie pas à une personne réelle.
- c) Le récit ne porte pas sur toute l'existence, mais sur les derniers jours qui précèdent sa mort
- **d)** La personnalité du narrateur reste enfin énigmatique : on ne connaît ni son nom, ni son âge, ni pourquoi il a tué, ni qui il a tué.

III. <u>Un roman, oui, mais un roman à part</u>

- a) Un héros inventé de toutes pièces.
- **b)** Une situation exceptionnelle: l'attente d'un supplice.
- c) Un artifice romanesque : comment un condamné aurait-il la possibilité matérielle et la lucidité d'esprit pour noter ses réactions ?
- **d)** Des éléments fantastiques (les visions du condamné, ses hallucinations)

IV. <u>Un monologue intérieur</u>

- **a)** Étrange monologue puisqu'il s'agit d'une production écrite. (or le monologue fait partie de l'univers du théâtre)
- **b)** Or son écriture mime le langage parlé : chez lui, tout est CRI.
- **c)** Enfin, le point de vue adopté est toujours le sien. Un narrateur qui s'adresse à luimême.
- ➤ Au cours de l'écriture, le condamné se rend progressivement compte de sa solitude absolue et de l'inutilité d'écrire pour autrui.
- De plus, les destinataires possibles sont éliminés un par un.
- En fait, il n'écrit depuis le début que pour lui-même, mais cela, il ne le découvre qu'à la fin : « pourquoi n'essaierai-je pas de me dire à moi-même tout ce que j'éprouve... ».

V. <u>l'expression écrite d'un style parlé</u>

- a) Il s'ouvre sur un cri : « condamné à mort » et se clôt sur un autre « Quatre heures ».
- **b)** À l'intérieur de cette boucle résonnent les échos de ses terreurs, de ses souffrances, de ses dialogues avec lui-même.
- c) L'insertion de l'argot dans le récit donne au texte des allures de langue parlée.

